
DIRECTION GENERALE DES DOUANES
ET DROITS INDIRECTS

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES
DOUANES ET DROITS INDIRECTS
DE POINTE-NOIRE

Compte rendu de la journée des partenaires du 6 mai 2011

La journée des partenaires du vendredi 6 mai 2011 s'est tenue dans la salle de conférences de la Direction Départementale des Douanes et Droits Indirects de Pointe-Noire, sous la présidence du Colonel NGOUBA LENGANGUE Laurent, Chef des Services Généraux, assurant l'intérim de Madame la Directrice Départementale des Douanes.

Les points suivants ont été abordés au cours de la réunion :

- **La vente aux enchères publiques**

Le Colonel NGOUBA LENGANGUE Laurent a informé les partenaires qu'il sera organisé au Port Autonome de Pointe-Noire, le 14 mai 2011 à 9H00, une vente aux enchères publiques (Cf. Note circulaire n° 203/MEFB/DGDDI-DCS du 21 avril 2011). Le paiement étant comptant à la vente, l'enlèvement des marchandises adjudgées sera autorisé sous 48 heures.

- **Les consommables informatiques**

Le Chef du Service des Etudes, de la Prévision et de l'Informatique (SEPI), le Commandant OSSOUALA Xavier Victor a rassuré les partenaires que le problème des imprimés spéciaux est en train d'être résolu progressivement.

En effet, un accord a été trouvé entre le Cabinet du Ministre des Finances et l'Imprimeur en vue de régler définitivement la question. Le Chef du SEPI a fait savoir qu'en raison de la rupture du stock de papier sur le marché intérieur, les quantités livrées au Service ne sont pas importantes. Ce qui amène le Service à gérer le stock disponible avec beaucoup de rigueur. Les imprimés seront donc livrés aux partenaires tous les deux jours, en fonction de leurs besoins.

Le Chef du SEPI a fait remarquer que le changement de couleur des imprimés ne doit pas surprendre les partenaires. Il n'est que circonstanciel et il y sera remédié dès que l'imprimeur sera en possession du papier homologué utilisé habituellement.

Répondant à la préoccupation de Monsieur BAKALA Alain de TRANSLO quant au soupçon de contrefaçon qui pourrait peser sur les imprimés des anciens stocks, le Colonel NGOUBA LENGANGUE a rassuré les partenaires qu'un tel problème ne saurait se poser.

En ce qui concerne les Notes de détail et les chemises cartonnées, le Chef du SEPI a fait savoir que le problème sera résolu d'ici la fin de la journée.

Compte tenu de l'insuffisance actuelle d'imprimés spéciaux, Monsieur MBOUNGOU Joseph de GETMA a réitéré la proposition d'accorder la priorité aux déclarations de droit commun, pour être à même d'atteindre les objectifs fixés en matière de recettes douanières. Il a suggéré que pendant cette période, le matériel pétrolier fasse l'objet d'enlèvements exceptionnels.

Monsieur MBOUNGOU a rappelé par ailleurs que la question des imprimés spéciaux doit trouver une solution durable.

Le Colonel NGOUBA LENGANGUE a pris acte des suggestions et observations formulées. Le Service avisera.

- **Le taux de radioactivité des marchandises importées du Japon**

Monsieur MONDOHA Saïd Youssouf, Directeur Adjoint de COTECNA a fait savoir que les bureaux basés à l'étranger ont été instruits afin de procéder le cas échéant à l'analyse du taux de radioactivité des marchandises en provenance du Japon.

- **Les déclarations non liquidées et/ou non apurées**

Le Chef du SEPI a informé les partenaires que l'équipe technique qui a été dépêchée de Brazzaville pour régler les problèmes de lien informatique entre les IM9 et les IM4 est encore sur place. Il a invité les partenaires à faire le point de leurs dossiers et à se rapprocher de cette équipe, qui est là pour apporter des solutions.

Monsieur MBOUNGOU de GETMA a fait observer que des commissions antérieures avaient relevé beaucoup d'IM9 mal apurées. Les titres d'apurement avaient été produits devant ces commissions. Malheureusement, beaucoup des déclarations concernées n'ont pas été apurées dans le système.

Le Chef du SEPI a fait remarquer que les commissions précédentes s'étaient plus focalisées sur les titres d'apurement, sans regarder la question du lien informatique. Or, l'équipe technique dépêchée de Brazzaville, qui est en ce moment à pied d'œuvre à Pointe-Noire, est chargée de régler la question du lien informatique et de procéder au nettoyage des listings de déclarations non apurées.

Monsieur MBOUNGOU de GETMA a souhaité qu'une attention particulière soit accordée aux déclarations souscrites au Bureau Principal Extérieur (BPE), non liquidées dans les délais pour cause de dysfonctionnements de la ligne spécialisée.

Le Chef du SEPI et le Chef des Opérations commerciales du BPE ont pris acte de la préoccupation qui sera examinée par la Commission mise en place par la Direction Générale.

Monsieur PEA MENGA BONGOU Camille, Administrateur du Système SYDONIA, a précisé que la Commission se penchera dans un premier temps sur les dossiers non liquidés, pour aborder ensuite les déclarations liquidées qui posent problème en raison de l'absence de lien informatique.

- **Les erreurs de saisie sur les numéros de conteneurs**

Monsieur PEA MENGA BONGOU Camille a informé les partenaires que certaines difficultés informatiques sont dues au fait que les numéros des conteneurs sont mal saisis. Il a précisé que les six premiers chiffres doivent être séparés du septième par un tiret et non par un slash.

Commencée à 8h10, la réunion a pris fin à 9h00.

**P. La Directrice Départementale des Douanes
et Droits Indirects,**

P.I. Le Chef des Services Généraux,

NGOUBA LENGANGUE Laurent